



PALESTINE : éviter un génocide à GAZA et une nouvelle « nakba »



Déclaration des rapporteur-e-s des Nations Unies (*Lire l'intégralité du rapport daté du 16 novembre 2023 pages 2 et 3*)

LDH
Fondée en 1898



UNE BOUGIE POUR LA PAIX



17H CHAUMONT
SAMEDI 6 JANVIER 2024
DEVANT LA PRÉFECTURE

L'Afrique du Sud accuse officiellement Israël de génocide

La patrie de Nelson Mandela vient de saisir la Cour internationale de Justice (CIJ) d'une requête visant à établir que Tel-Aviv veut la destruction des Palestiniens de Gaza.

Dans un texte de plus de quatre-vingts pages, précis, minutieux, les représentants de l'Afrique du Sud détaillent ce qui, à leurs yeux, établit la volonté israélienne de « détruire » les Palestiniens de Gaza. Ils demandent aux juges de La Haye de condamner Israël mais aussi, dans le cadre d'une procédure d'urgence, d'ordonner des mesures conservatoires afin que ce pays mette fin à ses opérations à Gaza, qu'il renonce aux déplacements forcés de population au sein de l'enclave et qu'il permette l'accès des Gazaouis à l'aide humanitaire.



Le président sud-africain et président du Congrès national africain (ANC) Cyril Ramaphosa portant un keffiyeh palestinien (au centre), Moulana Ebrahim Bham (à gauche) et Moulana Abudul Khaliq Allie (à droite) lors d'une conférence de presse conjointe avec l'UUUSA et les Amis sud-africains de la Palestine à Johannesburg, le 18 décembre 2023. © Roberta Ciuccio / AFP

PALESTINE : ÉVITER UN GÉNOCIDE À GAZA ET UNE NOUVELLE « NAKBA »

Plus d'une vingtaine de rapporteurs [1] des Nations Unies ont réitéré jeudi leurs inquiétudes sur « un génocide en cours » et « une seconde Nakba », « la catastrophe », nom donné à l'exode massif des Palestiniens suite à la guerre israélo-arabe de 1948.

« Les graves violations commises par Israël à l'encontre des Palestiniens au lendemain du 7 octobre, en particulier à Gaza, indiquent qu'un génocide est en cours », ont déclaré ces experts indépendants, qui rédigent des rapports pour l'ONU dans divers domaines liés aux droits humains.

Ils ont mis en évidence les preuves d'une **incitation croissante au génocide, d'une intention manifeste de « détruire le peuple palestinien sous occupation », d'appels bruyants à une « seconde Nakba ».**

Ils dénoncent également « l'utilisation d'armes puissantes aux effets intrinsèquement indiscriminés, entraînant un nombre colossal de morts et la destruction d'infrastructures essentielles à la vie ».

« Nous sommes profondément choqués par l'**incapacité d'Israël à accepter un cessez-le-feu immédiat et par le manque de volonté de la communauté internationale de faire pression de manière plus décisive en faveur d'un tel cessez-le-feu.** L'absence de mise en œuvre urgente d'un cessez-le-feu risque de faire basculer la situation dans un génocide mené avec les moyens et les méthodes de guerre du XXI^e siècle », ont averti les experts.

Mercredi, le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté une [résolution](#) demandant des « **pauses humanitaires** urgentes et prolongées et **des corridors** dans l'ensemble de la bande de Gaza pendant un nombre suffisant de jours ».

RHÉTORIQUE GÉNOCIDAIRE ET DÉSHUMANISANTE

Les rapporteurs se sont inquiétés de « **la rhétorique manifestement génocidaire et déshumanisante** de hauts responsables du gouvernement israélien, ainsi que de certains groupes professionnels et personnalités publiques », qui appellent à la «

destruction totale » et à « l'effacement » de Gaza, à la nécessité de « les achever tous » et de forcer les Palestiniens de Cisjordanie et de Jérusalem-Est à se réfugier en Jordanie.

Les experts ont averti qu'Israël a démontré qu'il avait la capacité militaire de mettre en œuvre de telles intentions criminelles.

« Nombre d'entre nous ont déjà tiré la sonnette d'alarme sur le risque de génocide à Gaza », ont déclaré les experts. En effet, le 2 novembre, sept [rapporteurs de l'ONU](#) avaient alerté sur ce risque et estimaient qu'il était « encore temps d'éviter un génocide et une catastrophe humanitaire ».

« Nous sommes profondément troublés par le fait que **les gouvernements n'ont pas tenu compte de notre appel et n'ont pas obtenu un cessez-le-feu immédiat.** Nous sommes également profondément préoccupés par le soutien de certains gouvernements à la stratégie de guerre d'Israël contre la population assiégée de Gaza, et par l'**incapacité du système international à se mobiliser pour empêcher le génocide** », ont-ils ajouté.

RESPECTER LE DROIT HUMANITAIRE INTERNATIONAL

Les bombardements et le siège de Gaza auraient fait plus de 11 000 morts, plus de 27 000 blessés et 1,6 million de personnes déplacées depuis le 7 octobre 2023.*

Pour eux, Israël renforce « son blocus illégal de Gaza, qui dure depuis 16 ans et qui empêche les gens de s'échapper et les laisse sans nourriture, eau, médicaments et carburant depuis des semaines, en dépit des appels internationaux à fournir un accès à l'aide humanitaire essentielle ».

« Comme nous l'avons déjà dit, **la famine intentionnelle équivaut à un crime de guerre** », ont déclaré les experts. Les destructions de bâtiments, habitations, hôpitaux, écoles, et infrastructures sont pour eux « une façon de rendre impossible la poursuite de la vie des Palestiniens à Gaza ».

« Des violations aussi flagrantes ne peuvent être justifiées au nom de la légitime défense après les attaques du Hamas du 7 octobre, que nous avons condamnées avec la plus grande fermeté », ont rappelé les experts. « Pour être

légitime, **la réponse d'Israël doit s'inscrire strictement dans le cadre du droit international humanitaire** », ont déclaré les experts de l'ONU.

ESCALADE DE VIOLENCE EN CISJORDANIE

Les experts ont également tiré la sonnette d'alarme sur l'escalade de la violence contre les Palestiniens en Cisjordanie occupée, par des soldats et des colons armés. Depuis le 7 octobre 2023, au moins 190 Palestiniens ont été tués, plus de 2700 blessés et plus de 1100 personnes déplacées en Cisjordanie occupée.

Le 9 novembre, les forces israéliennes ont également bombardé, pour la deuxième fois, le camp de réfugiés de Jénine avec de l'artillerie lourde et des frappes aériennes, tuant au moins 14 Palestiniens.

Selon ces experts « l'environnement de plus en plus coercitif a également entraîné le déplacement forcé de plusieurs communautés d'éleveurs et de Bédouins dans la vallée du Jourdain et au sud des collines d'Hébron ».

RESPONSABILITÉ DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE DANS LA PRÉVENTION D'UN GÉNOCIDE

« La communauté internationale a l'obligation de prévenir les crimes d'atrocité, y compris le génocide, et devrait immédiatement envisager toutes les mesures diplomatiques, politiques et économiques à cette fin », ont déclaré les experts. Ils ont exhorté les États membres des Nations Unies et le système des Nations Unies dans son ensemble à prendre des mesures immédiates.

À court terme, les experts ont réitéré leur appel à Israël et au Hamas pour qu'ils mettent en œuvre un cessez-le-feu immédiat, et :

1. Permettre l'acheminement sans entrave de l'aide humanitaire dont la population de Gaza a désespérément besoin ;
2. Assurer la libération inconditionnelle, en toute sécurité, des otages pris par le Hamas ;
3. Veiller à ce que les Palestiniens détenus arbitrairement par Israël soient immédiatement libérés ;

PALESTINE : ÉVITER UN GÉNOCIDE À GAZA ET UNE NOUVELLE « NAKBA »

SUITE DE LA PAGE 2

4. Ouvrir des corridors humanitaires vers la Cisjordanie, Jérusalem-Est et Israël, en particulier pour les personnes les plus touchées par cette guerre, les malades, les personnes handicapées, les personnes âgées, les femmes enceintes et les enfants ;

Ils ont également recommandé

5. Le déploiement d'une présence internationale de protection dans le territoire palestinien occupé sous la supervision de l'ONU ;

6. La collaboration de toutes les parties avec la Commission d'enquête sur le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem-Est, et Israël, et le procureur de la Cour pénale internationale sur l'enquête ouverte en mars 2021, ainsi que sur les crimes découlant des événements récents, soulignant que les crimes commis aujourd'hui sont en partie dus à l'absence de dissuasion et à l'impunité persistante ;

7. Mettre en œuvre un embargo sur les armes à l'encontre de toutes les parties belligérantes ;

8. S'attaquer aux causes sous-jacentes du conflit en mettant fin à l'occupation israélienne du territoire palestinien.

« La communauté internationale, y compris les États mais aussi les acteurs non étatiques tels que les entreprises, doit faire tout ce qui est en son pouvoir pour **mettre fin immédiatement au risque de génocide contre le peuple palestinien et, en fin de compte, à l'apartheid israélien et à l'occupation du territoire palestinien** », ont déclaré les experts.

« Nous rappelons aux États membres que ce qui est en jeu, ce n'est pas seulement le sort des Israéliens et des Palestiniens, mais **une grave conflagration du conflit dans la région**, entraînant davantage de violations des droits de l'homme et de souffrances pour les civils innocents », ont-ils ajouté.

*Chiffres au 16 novembre 2023. Au 30 décembre on dénombre 21 672 morts dont 70 % de femmes et d'enfants et 56 165 personnes blessées depuis le 7 octobre.

Les experts signataires : [Francesca Albanese](#), [Margaret Satterthwaite](#), [Dorothy Estrada Tanck \(Chair\)](#), [Claudia Flores](#), [Ivana Krstic](#), [Haina Lu](#), [and Laura Nyirinkindi](#), [Surya Deva](#), [Ravindran Daniel \(Chair-Rapporteur\)](#), [Sorcha MacLeod](#), [Chris Kwaja](#), [Jovana Jezdimirovic Ranito](#), [Carlos Salazar Couto](#), [Barbara G. Reynolds\(Chair\)](#), [Bina D'Costa](#), [Dominique Day](#), [Catherine Namakula](#), [Pedro Arrojo-Agudo](#), [Olivier De Schutter](#), [Farida Shabheed](#), [Damilola Olawuyi \(Chairperson\)](#), [Robert McCorquodale \(Vice-Chairperson\)](#), [Elżbieta Karska](#), [Fernanda Hopenhaym](#), [and Pichamon Yeophantong](#), [; Siobhán Mullally](#), [Livingstone Sewanyana](#), [Balakrishnan Rajagopal](#), [; Ashwini K.P.](#) ; [Paula Gaviria Betancur](#) ; [Mary Lawlor](#) ; [Claudia Mahler](#) ; [Ben Saul](#) ; [Irene Khan](#)

[1] Les rapporteurs spéciaux, les experts indépendants et les groupes de travail font partie de ce que l'on appelle les procédures spéciales du Conseil des droits de l'homme. Les procédures spéciales, le plus grand groupe d'experts indépendants du système des droits de l'homme des Nations Unies, est le nom général des mécanismes indépendants d'établissement des faits et de suivi du Conseil. Les titulaires de mandat au titre des procédures spéciales sont des experts indépendants en matière de droits de l'homme nommés par le Conseil des droits de l'homme pour traiter soit des situations nationales spécifiques, soit des questions thématiques dans toutes les régions du monde. Les experts des procédures spéciales travaillent sur une base volontaire ; ils ne font pas partie du personnel des Nations Unies et ne reçoivent pas de salaire pour leur travail. Ils sont indépendants de tout gouvernement ou organisation et travaillent à titre individuel.

Lire également la résolution du bureau international de la Fédération internationale des droits humains (FIDH), dont la Ligue des droits de l'homme française est membre à propos des crimes de guerre, contre l'humanité et de génocide commis par Israël dans son offensive à Gaza. **Palestine : un génocide est en cours** <https://blogs.mediapart.fr/fidh/blog/131223/palestine-un-genocide-est-en-cours>,

SEPTEMBRE 1967

La [violence terrible du 7 octobre](#) a fait plonger des Israéliens et des Palestiniens dans un nouvel épisode de tuerie et de cruauté. Il s'en suit actuellement, à Gaza, un massacre d'une ampleur extrême, qui tue par milliers des femmes et des enfants et détruit les conditions minimales de survie de tout un peuple. Nous exigeons l'arrêt immédiat des bombardements sur Gaza, la mise en place des couloirs humanitaires et des moyens matériels réclamée par toutes les organisations internationales et la libération des otages. Cette situation tragique, des Israéliens l'ont annoncée il y a plus de cinquante ans, comme l'a rappelé le texte lu à Paris le 2 décembre par le cinéaste Avi Mograbi : *« Notre droit de nous défendre contre l'extermination ne nous donne pas le droit d'opprimer les autres. L'occupation entraîne une domination étrangère. Une domination étrangère entraîne la résistance. La résistance entraîne la répression. La répression entraîne le terrorisme et le contre-terrorisme. Les victimes du terrorisme sont en général des innocents. La mainmise sur les territoires occupés fera de nous des assassins et des assassinés. Sortons des territoires occupés maintenant ! »*

Ce texte avait été publié dans *Haaretz* en septembre 1967, cosigné par Shimon Tsabar, Haim Hanegbi, Rafi Zichroni, David Ehrenfeld, Uri Lifschitz, Arié Bober, Dan Omer, Moshé Machover, Schneour Sherman, Raif Elias, Eli Aminov, Yehuda Rozenstrauch.

PRENEZ CONTACT/ ADHÉREZ

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

MAIL :

TÉLÉPHONE :

Mail secretariat@cgtretraites-chaumont.fr

Téléphone 06 79 61 00 78

SYNDICAT CGT DES RETRAITÉS DE CHAUMONT

24 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC - 52000 CHAUMONT



Gaza sous les bombes, maisons détruites et les enfants sont dans les décombres. L'image de la crèche de l'église de Bethléem a fait le tour du monde. Sur le site Là-Bas si j'y suis, Daniel Mermet écrit : « L'enfant est-il mort ou vivant ? Mort comme des milliers d'enfants de Gaza tués, massacrés sous les bombes israéliennes, ou bien vivant comme les enfants qui viendront, porteurs d'une improbable paix et d'une irréductible résistance ?

Plus rien ne sera comme avant à Bethléem Même pas Noël.

Le nouveau-né, le messager de la paix, allongé au coeur des décombres des destructions provoquées par les dizaines de milliers de tonnes de bombes largués par l'armée dite la plus morale au monde... au dessus des enfants de Gaza.

La ville de Bethléem a décidé d'annuler les festivités à l'occasion de Noël 2023.

Aucun sapin ne sera érigé, décoré et illuminé au coeur de la ville. Les habitants, toutes confessions confondues, sont appelés à la prière et au recueillement. Un deuil généralisé sera décrété ce jour-là à la mémoire des victimes de la barbarie commise à Gaza contre le peuple Palestinien.

Noël 2023 est plus que jamais celui de ceux qui ont fait le choix de résister à l'occupation, à l'apartheid et aux injustices. Pas de paix sans justice.

A Gaza et en Palestine, c'est la paix que l'occupation assassine.

Dans un coin de sa petite église, le père Mounzer Ishak a décidé de bâtir une crèche avec au milieu le nouveau-né, le messager de la paix, allongé au coeur des décombres des destructions provoquées par les dizaines de milliers de tonnes de bombes largués par l'armée dite "la plus morale au monde"... au dessus des enfants de Gaza.

À Bethléem, ville palestinienne occupée, Noël 2023 ne sera plus jamais comme avant.

Par **Roland RICHA** (Blog Médiapart)

Jeudi, 07 décembre 2023 Vidéo sur https://youtu.be/Xpiougm_jlc

MERCI À CELLES ET CEUX QUI AIDENT LE JOURNAL DES RETRAITÉS

Notre appel à la solidarité financière pour le Journal est entendu. Merci à Xavier, Marine, Élise, Liliane, Anne et Frank, Josette, Mohamed, Patrice, Florent, Jean-Claude, Chantal, Christian, Luc, Gérard, Jean-Claude et Gillette, Richard, Mustafa, Jean-Louis, Francis, Michel, Christine, Lakdar et aux anonymes qui nous remettent leur obole chaque semaine au marché.

SOUTENEZ LE JOURNAL DES RETRAITÉS CGT DE CHAUMONT

Nom et Prénom :

Verse.....euros

REMETTRE À UN.E MILITANT.E DU SYNDICAT CGT DES RETRAITÉS DE CHAUMONT

PAROLES DE POÈTES

MAHMOUD DARWICH

Inscris, je suis Arabe (extraits)

Inscris

Je suis Arabe

Je travaille avec mes camarades de peine

Dans une carrière

J'ai huit enfants

Pour eux j'arrache du roc

La galette de pain

Les habits et les cahiers

Et je ne viens pas mendier à ta porte

Je ne me rabaisse pas

Devant les dalles de ton seuil

Te mettras-tu en colère ?

Inscris

Je suis Arabe

Cheveux... noirs

Yeux... marron

Signes distinctifs

Sur la tête un keffieh tenu par une cordelette

Ma paume, rugueuse comme le roc

Écorche la main qu'elle emploie

Mon adresse :

Je suis d'un village perdu, sans défense

Et tous ses hommes sont au champ et à la carrière

Te mettras-tu en colère ?

Inscris

Je suis Arabe

Tu m'as spolié des vignes de mes ancêtres

Et de la terre que je cultivais

Avec tous mes enfants

Et tu ne nous as laissé

Ainsi qu'à notre descendance

Que ces cailloux

Votre gouvernement les prendra-t-il aussi

Comme on le dit ?

Alors

Inscris

En tête de la première page

Moi je ne hais pas mes semblables

Et je n'agresse personne

Mais... si jamais on m'affame

Je mange la chair de mon spoliateur

Prends garde... prends garde

À ma faim

Et à ma colère !

Entre exil et espoir de retour, Mahmoud Darwish nous conte son histoire, mais surtout celle de sa terre bien-aimée. Dans un style engagé et rythmé, il réinvente le vers et la musicalité arabe. Ses poèmes, au style métaphorique unique sont écoutés, chantés et étudiés.

Le poème que nous publions écrit en 1964, est devenu comme un refrain magique enflammant les coeurs et déchaînant les sentiments de fierté et d'enthousiasme des Palestiniens.

